

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2016. Question écrite n° 1856

### Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le taux définitif de classement sur les infractions poursuivables en 2016.

#### Texte de la réponse

Traitement judiciaire des auteurs des affaires poursuivables Les données définitives de 2016 et les données provisoires de 2017 seront disponibles en mars 2018.

5 visolics de 2017 scrott disponisies en mais 2016.		
	2015	2016 (données provisoires)
Nombre d'auteurs dans les affaires poursuivables	1 372 934	1 470 911
Total	100,0%	100,0%
Classement sans suite pour inopportunité des poursuites	9,6%	10,3%
Classement sans suite après procédures alternatives réussies	37,8%	39,1%
Classement sans suite après compositions pénales réussies	5,1%	4,9%
Poursuites	47,5%	45,6%

Source: Ministère de la Justice / SG / SEM / SDSE / SID, Statistiques pénales.

#### Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1856

Rubrique: Justice

Ministère interrogé : <u>Justice</u>

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE1856

Ministère attributaire : <u>Justice</u>

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>10 octobre 2017</u>, page 4795 Réponse publiée au JO le : <u>13 mars 2018</u>, page 2152